

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du vendredi 2 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 02 septembre 2022 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-AQUILIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Madame Annie LESPINASSE, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29/08/2022

**Conseillers présents** : Annie Lespinasse, Philippe CHERCHOULY, Jean-Marc VERGNES, Michel COURBALAY, Pascale PATERNAULT, Aurélie NEUMANN.  
Virginie ALÉPÉE-PALAIS, secrétaire de mairie

**Absent excusé** : Alain SOUDEIX (Procuration à Philippe CHERCHOULY), Daniel DESMAISON (Procuration à Annie LESPINASSE), Annie ROBY (Procuration à Aurélie NEUMANN).

**Absent non excusé** : Jean-Paul GOULET, Fanny PARADE.

La séance s'est ouverte à 19h00. Madame le maire constate que le quorum est atteint. Le maire nomme Jean-Marc VERGNES secrétaire de séance.

**Recrutement de Virginie ALÉPÉE-PALAIS**

Mme LESPINASSE présente Mme Virginie ALÉPÉE-PALAIS qui assure la fonction de secrétaire de mairie depuis le 12 août 2022.

Ses horaires de travail sont 8h00-12h00 du lundi au vendredi avec ouverture au public de 9h00-12h00. Un contrat à durée déterminé jusqu'au 31/12/2022 a été signé. A l'issu du contrat, le statut de stagiaire pourra lui être accordé à partir de janvier 2023 et permettra sa titularisation en janvier 2024.

**Réhabilitation maison « Aupetit » - 1<sup>er</sup> étage**

Rappel : le projet de réhabilitation de façades, toitures et du rez-de-chaussée de la maison Aupetit a fait l'objet d'une délibération 2022-06 consécutive au vote du conseil municipal en date du 28 janvier 2022.

L'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble s'avérant nécessaire, compte tenu des demandes récurrentes des associations de bénéficier d'un lieu de vie pouvant accueillir jeunes et moins jeunes pour des animations et ateliers.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage, dans le cadre du projet global de réhabilitation de l'immeuble Aupetit dont l'enveloppe globale s'élève à 338 432 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la maison Aupetit ainsi que la demande de financement auprès de la Carsat pour un montant de 60 000 euros.

**Choix d'un maître d'œuvre**

Madame le Maire demande l'accord du conseil municipal pour confier la maîtrise d'œuvre au cabinet Paul Segura dont les honoraires seront de 14,1% du montant des travaux.

Accordé à l'unanimité par le conseil municipal

## Questions diverses :

- **Association :**

Il est proposé de référencer les associations de la commune afin d'organiser une ½ journée de rencontre pour mettre en place une convention type.

- **Animations Septembre :**

Rappel des animations programmées durant tout le mois de septembre

10&11 septembre « Fete de la terre » organisée par « Fil vert »

11 septembre « Concours de pétanque » à 14h15 organisé par le « comité des fêtes »

18 septembre « Journée Patrimoine » & inauguration du Parcours Santé

24 & 25 septembre : conférences et balade commentée organisées par « Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre »

- **Atlas biodiversité.**

Pascale PATERNAULT rappelle que l'appel à projet géré par le SMBI a été retenu et qu'une présentation sera faite le 18 septembre lors de la journée du patrimoine.

- **Mise en place d'une commission pour le recensement des chemins de randonnées**

Il est proposé de créer un groupe par secteur géographique.

Se portent volontaires pour l'organiser :

Aurélie NEUMANN

Annie ROBY

Michel COURBALAY

Stéphane MOREAU

A confirmer la participation de : Alain SOUDEIX, Patrick GESTIN, et le conseil municipal des jeunes.

- **Logements sociaux :**

Un point a été fait sur les différents appartements

Appartement sous la cantine : Le cumulus d'eau chaude a été remplacé au printemps il reste à changer un radiateur électrique défectueux. Il faudra trouver une solution pour isoler la porte fenêtre.

Appartement n° 1 (Au-dessus du bar) La chaudière étant HS on a installé un cumulus pour l'eau chaude.

Reste à remplacer la chaudière pour le chauffage

Appartement n°4(Au-dessus du restaurant). Suite au départ de la locataire, il faut prévoir une remise en état du logement (Peinture, Plâtre)

Restaurant : La chaudière du chauffage est à changer. Une étude est en cours.

- **Abandon du droit de préemption sur les parcelles :**

AB70/314 – AZ320 – BC81 (Vente Cabrol / Moreau)

AX120/121/127 (Vente Valbousquet/Carsac)

Voté à l'unanimité

Fin du conseil municipal à 21h30

Le secrétaire de séance

Le maire

